

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 915 publiée le 23 janvier 2023

RUMEUR DE DELOYAUTE DANS LE DIOCESE DE VERSAILLES ? QUI VEUT ENTRAINER MGR CREPY A LA FAUTE ?

Paix Liturgique : Cher Germain, vous dites que des bruits circulent parmi le clergé du diocèse de Versailles ?

Germain de Paris : Tout à fait et de plus en plus fortement car, vous le savez, la société ecclésiastique est, comme toutes les sociétés humaines, composée de beaucoup de personnes qui aiment répéter autour d'eux ce qu'ils pensent avoir été un privilège et qu'ils ont entendu, et trouvent moult oreilles attentives.

Paix Liturgique : Et quelles sont ces rumeurs ?

Germain de Paris : Que le père Boulle veut mettre fin à la messe Hors-les-murs célébrée à saint-Germain... sans pour cela lâcher quoique ce soit.

Paix Liturgique : Qu'est-ce à dire ?

Germain de Paris : Une chose est certaine personne aujourd'hui ne peut nier l'existence d'une communauté importante et stable de fidèles sur Saint-Germain-en-Laye qui sollicitent dans cette ville une célébration selon l'*usus antiquior* alors il ne reste plus guère de solution. Soit leur accorder ce qu'ils demandent, soit essayer, s'il est encore temps de réduire ce village gaulois avant qu'il ne soit trop tard.

Paix Liturgique : Mais est-ce possible ?

Germain de Paris : Qui ne tente rien n'a rien martèle l'adage ; aussi une nouvelle tentative est apparemment entreprise selon les rumeurs qui m'ont été communiquée par plusieurs prêtres du diocèse de Versailles.

Paix Liturgique : Comment cela ?

Germain de Paris : En se servant de ce qui s'est passé à Noël ou sans négociation, le père évêque a joué le rôle d'un père en accordant pour la messe de minuit et la messe du jour un abri pour les fidèles sans-église-fixe.

Paix Liturgique : Mais c'était une très belle chose que de vous accorder une messe de Noël "au chaud"...

Germain de Paris : Bien sur si cette démarche est loyale... Or, il se pourrait qu'elle n'ait pas d'autre but que de disloquer la communauté Hors-les-murs sans pour

cela entreprendre un vrai dialogue et donc sans autre garantie que de semer la zizanie.

Paix Liturgique : Comment cela serait-il possible ?

Germain de Paris : Très simplement en jouant les déloyaux Raminagrobis : par exemple en ne donnant que des miettes au moment qui les arrange, c'est-à-dire en essayant de casser notre dynamique, en tentant de nous diviser avec l'intention nette de ne jamais accorder quoique ce soit de stable, d'honnête et de pérenne.

Paix Liturgique : Pourriez-vous donner un exemple ?

Germain de Paris : Très simplement en accordant par exemple la messe pendant les vacances scolaires "*ad experimentum*", pour voir...

Paix Liturgique : Ne serait-ce pas une bonne chose ?

Germain de Paris : Ce serait d'une grande déloyauté si cette proposition était faite pour les franciscaines car elle signifierait que le Père Boulle et le père L'Hirondelle, sans prendre aucune décision de fond - je rappelle que la pseudo "messe grégorienne" n'y est pas célébrée pendant les vacances... donc à part tenter de détruire la communauté hors les murs cette proposition n'aurait aucun avenir du fait que la chapelle des franciscaines est occupée désormais pendant les périodes hors vacances.

Paix Liturgique : Mais le père L'Hirondelle pourrait aussi supprimer la messe grégorienne ?

Germain de Paris : Ce n'est pas à nous de proposer cette solution qui répond peut-être à une trentaine de paroissien mais je ne pense pas que les autorités du diocèse aient cette intention qui leur a coûté beaucoup de temps et d'argent à mettre en place.

Paix Liturgique : Mais si cette proposition vous était faite pour une célébration dans la chapelle de l'hôpital ?

Germain de Paris : Je conviens qu'elle semblerait plus loyale et plus honnête mais d'après mes contacts ce ne serait pas ce qui serait à l'ordre du jour d'autant que d'autres problèmes existent.

Paix Liturgique : Quels problèmes ?

Germain de Paris : Celui des prêtres qui célébreraient cette messe.

Paix Liturgique : Mais où est donc la difficulté ?

Germain de Paris : Avec bien des difficultés le diocèse et la paroisse de Saint-Germain ont fini par libérer un prêtre pour leur messe grégorienne ; si la messe expérimentale était célébrée - comme cela l'a été à Noël- pendant les période de non-célébration aux franciscaines, la situation serait presque tenable mais si la célébration nouvelle selon l'*usus antiquior* devait se dérouler simultanément avec la messe grégorienne cela poserait en réalité un problème d'homme au diocèse.

Paix Liturgique : N'y aurait-il alors aucune solution ?

Germain de Paris : Mais il y a de multiples solutions pour ceux qui sont bons, charitables et loyaux mais le sont-ils ?

Paix Liturgique : Pourriez-vous m'indiquer quelles pourraient être ces solutions ?

Germain de Paris : En premier lieu en faisant appel aux communautés traditionnelles qui ne manquent pas et accepteraient sans doute d'y participer si l'évêque faisait appel à leur aide pour " boucher les trous "

Paix Liturgique : Car il y aurait des trous à boucher ?

Germain de Paris : Bien sûr! Celui de tous les dimanches et fêtes de l'année où les prêtres diocésains manqueraient pour assurer le service car ce service est lourd : pensez 52 dimanches par an plus le jeudi de l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint, la commémoration des défunts et Noël ; cela fait beaucoup de célébrations presque une soixantaine par an....

Paix Liturgique : Mais si les communautés traditionnelles refusaient de s'associer à cette entreprise de Paix et de Réconciliation ?

Germain de Paris : Il existe de nombreux prêtres parfaitement en règle qui accepteraient de participer à cette aventure de paix.

Paix Liturgique : Donc la Paix est possible ?

Germain de Paris : Bien sûr qu'elle est possible, je dirais même qu'elle est à portée de main mais à une seule condition : celle de la loyauté et de la charité car bien sûr toutes les manipulations déloyales auront comme seul résultat de faire capoter la Paix.

Paix Liturgique : Comment voyez-vous l'instauration de la paix ?

Germain de Paris : Elle ne peut venir que du père commun, c'est à dire de notre évêque et pas d'un sous-fifre qui finira écrasé dans les contradictions et les mensonges dans lesquels il va se trouver englué.

Paix Liturgique : Donc vous refusez par avance la répétition du coup de Noël ?

Germain de Paris : Bien sûr car si l'offre de Noël pouvait s'expliquer dans des circonstances exceptionnelles le temps et désormais venu pour ce qui veulent vraiment la paix de passer à la loyauté et à la charité authentique.

Paix Liturgique : Rejetteriez-vous l'instauration d'une période probatoire ?

Germain de Paris : Pourquoi la rejetterions-nous ? Elle est légitime pour tous les acteurs de cette possible réconciliation tant notre évêque que nous les fidèles et les prêtres qui participerons à cette entreprise.

Paix Liturgique : Mais si vous acceptez une période d'expérimentation où est le problème ?

Germain de Paris : Dans la durée de celle-ci, si elle s'écoule sur une année complète dirions-nous jusqu'à Pâques 2024 elle aurait un sens et permettrait à toutes les parties de cette expérience de mesurer dans la durée les loyautés de tous. En revanche, une expérimentation sur un mois, ou même un trimestre ne permettrait pas de faire le tour de la question donc apparaîtrait, comme on me l'a bien fait savoir, comme un coup tordu même si il émanait plutôt d'une victime que d'un manipulateur.

Paix Liturgique : Donc malgré tout vous croyez qu'une solution est possible ?

Germain de Paris : Bien évidemment et nous l'attendons mais nous savons qu'elle ne pourra venir que de notre évêque qui est le seul à avoir l'autorité réelle, nécessaire et suffisante pour mener cette entreprise de Paix.